

Groupe 1: Liste de marchandises à double usage - Calculateurs / Télécommunications

Où  $k_j = \min(S_j/K_r, 1)$ , et

$K_r$  = facteur de 20 Moctets/s permettant de retourner à une vitesse de base.

$S_j$  = somme des débits maximaux (en Moctets/s) pour toutes les voies de données connectées au  $i$ -ème «EC» ou groupe d'«EC» partageant leur mémoire.

Lors du calcul de  $C_j$  pour un groupe d'«eC», le numéro du premier «EC» du groupe détermine la limite convenable pour  $C_j$ . Par exemple, pour une agrégation de groupes comportant chacun 3 «EC», le 22ème groupe comprendra «EC»<sub>64</sub>, «EC»<sub>65</sub> et «EC»<sub>66</sub>.

La limite convenable de  $C_j$  pour ce groupe est 0,60.

L'agrégation (d'«EC» ou de groupes d'«eC») doit aller du plus rapide au plus lent, de sorte que :

$$TP_1 \geq TP_2 \geq \dots \geq TP_n, \text{ et}$$

dans le cas où  $PT_i = PT_{i+1}$  l'opération doit s'effectuer du plus puissant au plus faible, de sorte que :

$$C_i \geq C_{i+1}$$

**Note :**

Le facteur  $K_j$  ne doit pas être appliqué aux «EC» 2 à 12 si la  $TP_i$  de l'«EC» ou du groupe d'«EC» est supérieure à 50 Motps, de sorte que  $C_j$  est égal à 0,75 pour les «EC» 2 à 12.